

## Note de synthèse

18-19/11/2023

# Plaine Commune

---

## Assemblée Citoyenne sur l'Énergie (ACE)

### Session 1

---

Cette note présente une synthèse des plénières et des travaux par groupes pendant la Session 1 de l'Assemblée Citoyenne sur l'Énergie de Plaine Commune.

---

#### **RES PUBLICA**

24-26, avenue Vladimir Ilitch Lénine

94110 Arcueil

T : 01 46 11 44 70

M : [contact@respublica-conseil.fr](mailto:contact@respublica-conseil.fr)

[www.respublica-conseil.fr](http://www.respublica-conseil.fr)

SAS au capital de 30 000 €uros

RCS Créteil 452 651 136

Code APE 7022Z

TVA intracommunautaire :

FR 77 452 651 136

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Introductions .....</b>	<b>3</b>
1.1	Intervention du Président de Plaine Commune sur le mandat et la question .....	3
1.1.1	Introduction du Président.....	3
1.1.2	Échanges avec les élus de Plaine Commune .....	4
<b>2</b>	<b>Exploration des enjeux climatiques et énergétiques .....</b>	<b>6</b>
2.1	Les enjeux climatiques, avec Grégoire MEUNIER, membre de l'association « Avenir Climatique ».....	6
2.2	Les enjeux liés à l'énergie aujourd'hui, avec Jerry KAMARA de l'ALEC .....	6
2.3	Les enjeux liés à l'énergie demain, avec Quentin PERRIER, économiste du climat .....	7
2.4	Les réactions des citoyens .....	7
<b>3</b>	<b>Exploration du fonctionnement de l'action publique .....</b>	<b>9</b>
3.1	L'action publique territoriale, avec Alexandre FREMIOT, Directeur général des services (DGS) de Plaine Commune .....	9
<b>4</b>	<b>« L'énergie pour vous ! » .....</b>	<b>12</b>
4.1	Table 1.....	13
4.2	Table 2.....	14
4.3	Table 3.....	15
4.4	Table 4.....	16
4.5	Table 5.....	17
4.6	Table 6.....	18
4.7	Table 7.....	19
4.8	Table 8 .....	20
4.9	Table 9.....	21
4.10	Table 10.....	22
4.11	Table 11 .....	23
<b>5</b>	<b>Contributions collectives sur les attentes en sujets et intervenants en vue de la Session 2.....</b>	<b>24</b>
<b>6</b>	<b>Échelle d'humeur.....</b>	<b>27</b>

# 1 Introductions

La première session de l'Assemblée Citoyenne s'est déroulée le 18 et 19 novembre 2023 dans la Salle du Conseil de Plaine Commune. L'Assemblée a réuni 78 citoyennes et citoyens tirés au sort.

L'Assemblée Citoyenne est appelée à répondre à la question suivante :

**« Dans un contexte de changement climatique  
et de risque de crise énergétique,  
comment adapter la consommation énergétique sur le territoire ? »**

Pour y répondre avec une vision du territoire et des propositions concrètes, l'Assemblée se réunira pendant 4 week-end :

1. SESSION 1 : Samedi 18 et dimanche 19 novembre  
*« Comprendre les enjeux actuels »*
2. SESSION 2 : Samedi 9 et dimanche 10 décembre  
*« Ouvrir les champs des possibles »*
3. SESSION 3 : Samedi 13 et dimanche 14 janvier  
*« Ébaucher des propositions d'action »*
4. SESSION 4 : Samedi 3 et dimanche 4 février  
*« Élaborer les mesures dans leur version finale »*

## 1.1 Intervention du Président de Plaine Commune sur le mandat et la question

### 1.1.1 Introduction du Président

**Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune et Maire de Saint-Denis**, souhaite la bienvenue aux citoyens et les remercie d'avoir accepté l'invitation à participer à l'Assemblée citoyenne sur l'énergie.

Cette Assemblée est un exercice original : c'est la première fois qu'une telle assemblée tirée au sort est réunie sur le territoire de Plaine Commune. Avec ce nouveau dispositif de participation citoyenne, la collectivité peut faire progresser la démocratie sur le territoire. Aujourd'hui l'Assemblée s'occupe de la consommation de l'énergie, mais elle pourrait se renouveler sur d'autres sujets à l'avenir. Cette Assemblée va donc servir d'exemple pour construire l'action publique à l'avenir.

Il précise que les citoyens ont été rassemblés afin d'aborder une question essentielle pour Plaine Commune, pour relever les défis du changement climatique et de la transformation du territoire. Le changement climatique et l'inflation impactent déjà le fonctionnement de l'administration de Plaine Commune et la vie quotidienne des habitants. Dans ce contexte, les citoyens sont appelés à aider la collectivité et ses élus à transformer la consommation énergétique sur le territoire. La question posée est la suivante :

*« Dans un contexte de changement climatique, et de risque de crise énergétique, comment adapter la consommation de l'énergie sur notre territoire ? »*

Pour y répondre, l'Assemblée élaborera :

- Une vision partagée de l'adaptation de la consommation de l'énergie sur le territoire : *Selon vous, à quoi la consommation de l'énergie devrait ressembler dans 10 ans, 20 ans et 30 ans ?*
- Des propositions opérationnelles pour mettre en œuvre cette vision et adapter réellement la consommation individuelle et collective : *au-delà de votre vision commune, le changement de notre consommation de l'énergie passera nécessairement par des choix, des priorités, des actions. Mais lesquelles ?*

Les travaux de l'Assemblée doivent permettre d'imaginer d'autres futurs et de créer une nouvelle vision de l'énergie avec ambition et audace.

Le Président de Plaine Commune prend les engagements suivants devant les citoyens de l'Assemblée :

- A ce que les citoyens de l'Assemblée soient accompagnés dans leur réflexion avec une équipe dédiée et expérimentée et une indemnisation financière pour la participation, à condition de participer à l'ensemble des 4 sessions de travail.
- A être à l'écoute de toutes les propositions et les recommandations : à la fin des travaux, les propositions seront reçues en Conseil de territoire, lues attentivement et une réponse précise sur chacune d'elles sera fournie. Chaque proposition pourra être :
  - Acceptée : Plaine Commune reprendra cette proposition telle quelle ou avec des modifications mineures, pour qu'elle soit intégrée à ses politiques publiques.
  - Modifiée : Plaine Commune reprendra l'esprit de la proposition dans son ambition, mais avec un moyen différent ou des modifications substantielles.
  - Rejetée : Plaine Commune ne reprendra pas la proposition dans ses politiques publiques. En revanche, cela sera justifié par une réponse argumentée et publique.
- A ce que l'engagement des citoyens puisse dépasser le cadre de cette Assemblée : pour celles et ceux qui le souhaitent, il y aura la possibilité de revenir interroger Plaine Commune sur l'avancement et la mise en place des propositions, une année sur l'autre.

Le Président a donc donné rendez-vous aux citoyens en juin 2025 et en juin 2026 pour faire un point sur l'avancement des propositions.

### 1.1.2 Échanges avec les élus de Plaine Commune

**Un participant** demande comment les élus comptent faire des retours aux citoyens de l'Assemblée sur les propositions émises ? Le participant s'interroge aussi sur l'opportunité de limiter le prix de l'électricité au niveau européen.

**Le Président** confirme l'importance d'associer les citoyens de l'Assemblée aux suites des décisions prises par les élus de Plaine Commune. **Philippe MONGES**, 1er vice-président en charge de la Transition écologique, du climat et de la santé environnementale et Conseiller métropolitain de L'Île-Saint-Denis, précise qu'un an après la fin des travaux de l'Assemblée, un bilan des propositions émises sera partagé avec les citoyens à l'écrit ou en présence.

Concernant la limitation du prix de l'électricité, **le Président** indique qu'il s'agit d'un sujet politique sur lequel il ne souhaite pas s'exprimer. Les travaux de l'Assemblée Citoyenne ne devront pas se limiter à la

dénonciation et au plaidoyer : ils permettront d'identifier des actions innovantes pour transformer les habitudes de notre territoire.

**Un participant** félicite le Président pour l'initiative de l'Assemblée Citoyenne. Est-il possible d'apprendre aux plus jeunes, dès l'école maternelle, à faire du tri sélectif ?

**Le Président** indique que la sensibilisation des plus jeunes est indispensable pour encourager le changement des comportements, notamment dans un territoire comme celui-ci : à Saint-Denis, la moitié de la population a moins de trente ans. En termes de sensibilisation, éducation et pédagogie, des outils existent aujourd'hui, mais l'Assemblée Citoyenne pourra les enrichir à travers des propositions en ce sens.

**Un habitant de Saint-Denis** remercie les élus et se réjouit de participer à cet exercice d'écoute des citoyens. Il souligne trois aspects importants en termes de consommation d'énergie dans le territoire : les travaux de rénovation des bâtiments résidentiels, l'installation de panneaux photovoltaïques et la végétalisation des toits pour rafraîchir les bâtiments.

**Le Président** confirme que le secteur du bâtiment est fortement consommateur d'énergie et a une empreinte carbone très importante dans le territoire. La qualité thermique des bâtiments est à prendre en compte, notamment dans le logement social où le poids des charges est très important, parfois plus que le loyer lui-même.

**Une participante** demande si les citoyens pourront avoir une vision claire de ce qui sera retenu et ce qui ne le sera pas parmi les propositions de l'Assemblée et demande si les citoyens peuvent assister à un Conseil de territoire.

**Le Président** indique que toutes les propositions seront étudiées et qu'un retour sera fait sur chacune d'entre elles. Il précise que le Conseil de territoire est une instance publique à laquelle tout le monde peut assister, mais si le Conseil de territoire organise une séance spécifique sur les travaux de l'Assemblée, les citoyens seront invités à y participer.

**Une habitante d'Aubervilliers** souligne que la rénovation des bâtiments résidentiels n'est pas toujours facile en raison du coût que ça représente, même si des financements existent. Elle souhaite que les coûts de la rénovation soient davantage pris en charge par les grands pollueurs. Enfin, elle évoque la possibilité d'éclairer et faire fonctionner les parties communes des bâtiments résidentiels (p.ex. l'ascenseur) grâce à l'installation de panneaux solaires.

**Le Président** partage les idées de la participante et, en même temps, rappelle que les bailleurs sociaux ont un certain nombre de contraintes, dont le nettoyage et la sécurité, en plus de la rénovation énergétique.

**La participante** souhaite que des solutions soient mises en place rapidement, notamment sur des questions pratiques comme l'éclairage nocturne ou le développement d'énergie propre.

**Le Président** rappelle que l'Assemblée permet aux citoyens d'identifier des orientations qui peuvent se traduire par des solutions techniques. Il est indispensable de trouver un équilibre entre les solutions techniques et ce qui permet de répondre véritablement aux besoins des citoyens.

## 2 Exploration des enjeux climatiques et énergétiques

### 2.1 Les enjeux climatiques, avec Grégoire MEUNIER, membre de l'association « Avenir Climatique »

La présentation s'est articulée en 3 parties :

1. L'énergie
2. Le climat
3. Passer à l'action

Tout au long de la présentation, des interactions ont permis aux participants de poser des questions de compréhension et de proposer des quizz pour tester leurs connaissances. Les paragraphes suivants précisent les interactions qui ont permis d'identifier des mots clés, ainsi que les questions ouvrant des débats.

Les participants indiquent les expressions suivantes pour définir l'énergie :

*Électricité, source, gâchis, consommation, force et fermeté dans l'action...*

*Chaque chose est énergie.*

*C'est quand il y a du mouvement, de la vie.*

**Un participant** souligne que la consommation est engendrée par une demande en activités et actions : la réduction de la consommation doit passer par la réduction de cette demande.

**Une participante** s'interroge sur le positionnement des résultats de l'Assemblée Citoyenne, alors que les rapports des experts ne sont pas suffisamment pris en compte. Les alertes sur les changements climatiques se font depuis longtemps et les COP ne semblent plus très efficaces.

**Un participant** s'interroge sur l'éventuelle disparition de certains pays en raison de la fonte des glaciers.

**Une participante** souligne qu'on entend beaucoup parler du problème de la pénurie des ressources. La présentation lui permet de comprendre que les ressources fossiles finalement n'arrêteront pas d'exister, mais qu'il va falloir plutôt arrêter de les exploiter.

**Une participante** précise que les compagnies aériennes annoncent l'augmentation de la fréquence des vols, au lieu de la réduction.

### 2.2 Les enjeux liés à l'énergie aujourd'hui, avec Jerry KAMARA de l'ALEC

**Un participant** s'interroge sur le choix économique des exploitations de brûler le gaz émis lors de l'extraction du pétrole de schiste, activité fortement émettrice de GES. Au lieu de créer des nouvelles usines de production de méthane, le gaz émis pourrait être réutilisé. Dans la recherche d'alternatives aux énergies fossiles, il y a des nombreuses pistes encore à explorer. Le participant manifeste de la frustration par rapport aux enjeux techniques présentés, toutefois L'Assemblée Citoyenne doit répondre à une question d'ordre politique et non technique, et à l'échelle du territoire de Plaine Commune.

Le bâtiment est le secteur le plus consommateur d'énergie en France. Suite à la demande d'**un participant**, il est précisé que le secteur du bâtiment concerne le résidentiel, qui consomme beaucoup de gaz pour le chauffage, et le tertiaire.

## 2.3 Les enjeux liés à l'énergie demain, avec Quentin PERRIER, économiste du climat

**Une participante** indique qu'elle a l'habitude de faire très attention à la provenance des fruits et légumes qu'elle achète, mais elle se demande si cela est finalement utile vu qu'il faudrait surtout prendre en compte le moyen de transport. **Quentin PERRIER** précise que le transport privilégié pour le transport des produits alimentaires est le bateau et rappelle que les fruits et les légumes émettent très peu de CO2 par rapport à la viande.

**Un participant** demande s'il y a des solutions pour réduire les émissions de GES du transport sur les derniers kilomètres, entre l'arrivée en bateau et la distribution des produits alimentaires. **Quentin PERRIER** indique que le train et les vélos cargos sont les solutions moins émettrices et rappelle que la consommation de produits d'origine proche et de saison contribue à moins d'émissions de GES.

La réduction des activités humaines au cours de la pandémie liée au COVID-19 ne semble pas avoir impacté la trajectoire en cours. **Une participante** se demande si des actions ponctuelles, comme les jours sans voitures à Paris, font vraiment la différence. **Quentin PERRIER** confirme qu'un seul jour est un petit pas vers la réduction des émissions.

## 2.4 Les réactions des citoyens

À la suite des présentations de Jerry KAMARA et de Quentin PERRIER, les participants partagent leurs réactions :

- La crainte par rapport à la responsabilité des États et des grandes entreprises pour atteindre l'objectif proposé par le GIEC d'arrêter l'utilisation des 75% d'énergies fossiles connues. Le pouvoir de l'individu/consommateur peut aussi avoir un impact, toutefois les gestes individuels représentent 25 à 45% du changement : ils ne sont pas suffisants, les gestes collectifs restent la majorité.
- La déception vis-à-vis de la sortie des États Unis de l'Accord de Paris.
- Les constats suivants mentionnés par les participants :
  - Il n'est pas encore possible de recycler les batteries électriques ou certaines composantes des éoliennes, qui restent pour le moment des solutions non viables d'un point de vue écologique.
  - La flatulence des animaux qui émet énormément de méthane.
- Le souhait d'approfondir une question qui n'a pas été évoquée : la différence entre les classes sociales et l'importance du pouvoir d'achat. Plaine Commune accueille beaucoup de quartiers politiques de la ville (QPV), dans lesquels la population en situation de précarité, déjà sobre dans leurs pratiques. Ceux qui ont le plus de pouvoir d'achat devraient réduire davantage leur consommation d'énergie ou contribuer davantage avec leurs impôts.
- Des actions concrètes mentionnées par les participants :
  - Au niveau collectif : la gratuité des transports en commun et le développement d'outils permettant de mesurer la consommation d'énergie. Un exemple est partagé en ce sens : des

boitiers qui permettent d'accéder aux informations de consommation d'un ménage afin de la réduire automatiquement, sans coupure

- Au niveau individuel : la réduction de la consommation (viande, essence, chauffage) et des trajets.

Concernant le déroulé de la journée :

- Les ateliers pendant les présentations ont permis de retenir plus facilement les informations. Il s'agit d'une expérience remarquable dans laquelle on se sent transporté.
- La qualité des ateliers, qui pourraient être réalisés auprès des jeunes.
- Une belle diversité de la population représentée dans l'Assemblée.
- La prise de conscience de la réalité à laquelle on doit faire face et l'appréciation de pouvoir écouter et discuter avec les autres.



## 3 Exploration du fonctionnement de l'action publique

### 3.1 L'action publique territoriale, avec Alexandre FREMIOT, Directeur général des services (DGS) de Plaine Commune

Après l'introduction sur l'action publique territoriale par Alexandre FREMIOT, les participants ont répondu collectivement par petits groupes de 7 personnes à la question suivante : « A l'échelle du territoire de Plaine Commune, quels sont les services publics nécessaires pour répondre aux besoins de ses habitants ? ».

Dans les paragraphes suivants, les échanges avec les participants sont retranscrits.

Dans un premier temps, **certaines tables** indiquent les composantes suivantes :

- Les services publics : services techniques (ex. propreté), mairie (ex. centres sociaux) et état civil, service jeunesse, commissariat de police pour la sécurité, hôpitaux et services médicaux (type Centre médico-psycho-pédagogique CMPP), éducation (crèches, écoles, collèges, lycées), sport (gymnases, piscines), transports en commun, finances publiques, centres commerciaux (bâtiments, locaux), cimetière, éclairage, urbanisme et aménagement, maisons d'accueil et foyers ou maisons de retraite, espaces verts (parcs, potagers, jardins), gestion des déchets et assainissement (traitement des eaux usées et canalisations), logements étudiants, parking relais, culture et loisirs (musées, conservatoires, médiathèques, monuments, fêtes de quartier), emploi, formation et réinsertion, administration juridique.
- Le fonctionnement : humains, financements, locaux, entretien, énergie pour fonctionner, transports, communication interne et externe.

Suite aux premiers éléments partagés, **Alexandre FREMIOT** indique que tous les services ne sont pas du ressort de Plaine Commune et que des nombreux domaines sont partagés entre plusieurs échelles territoriales, dont l'enseignement et la santé. En termes de transports, si la région coordonne le réseau du transport en commun dans son ensemble, c'est à l'intercommunalité et aux communes d'organiser les aménagements de voirie qui en facilitent la circulation ainsi que les pistes cyclables. Dans le domaine de la culture, certains établissements (ex. musées) sont de compétences de l'État ou des communes, les conservatoires dépendent des communes et les médiathèques de l'intercommunalité. Ces dernières sont en réseau et en accès gratuit pour en faciliter le fonctionnement et mettre en commun les ressources.

**D'autres tables** partagent des éléments ultérieurs concernant les services publics nécessaires :

- La propreté et l'entretien de l'espace public : à faire plutôt 2 fois par jour notamment là où y a des commerces. Cela comprend la gestion du tri, des encombrants, des dépôts sauvages et des nuisibles (punaises) avec dératisation et ramassage des animaux morts.
- L'éclairage, avec un entretien régulier et immédiat dans une politique d'économie qui doit tenir compte de la sécurité et de la météo.
- La sécurité, notamment à travers la police municipale, la vidéoverbalisation et la vidéoprotection.
- L'accès au logement social, dont la démarche est très compliquée.
- Les services préfectoraux et les tribunaux.

Des propositions sont aussi émises par certaines tables :

- Un service de l'habitat qui recrute des habitants de Plaine Commune pour toucher les personnes éloignées de l'administration, par exemple en situation d'illégalité dans le territoire avec des enfants scolarisés. Ce service s'occuperait à la fois de l'habitat et de la santé des personnes en lien avec les besoins de rénovation des logements.
- Un recensement des personnes âgées isolées, avec accompagnement social, et une mutualisation des moyens de transport proposés par les associations.
- Un accompagnement des personnes qui n'ont pas accès au numérique.
- Le dispositif de repair café à encourager pour plus de recyclage
- Des solutions pour encourager l'implantation des entreprises sur le territoire de Plaine Commune.
- Des « primes énergie » avec des subventions pour encourager les énergies renouvelables.
- L'accompagnement des jeunes dans l'enseignement (à l'université, mais aussi jeunes déscolarisés) avec des bourses sous conditions.
- L'acculturation des familles à travers des ateliers proposés par les associations.
- Un forum ou festival pour sensibiliser le territoire de Plaine Commune.
- Des lieux de stockage de matériel de récupération issu de la restauration ou de la démolition de bâtiments par les associations et les bureaux d'architecture.
- Plus de logements sociaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Plus d'entretien des parties communes dans les logements sociaux et des équipements comme les ascenseurs.
- L'amélioration des conditions des écoles avec le recrutement du personnel et la rénovation des établissements scolaires.

**Alexandre FREMIOT** confirme que Plaine Commune agit dans la facilitation de la formation numérique et du retour à l'emploi, en lien avec plusieurs acteurs dont Pôle Emploi et les associations. La sécurité est aussi un domaine partagé entre l'État, garant de la sécurité des citoyens sur le sol français avec la police nationale, et les communes avec les polices municipales.

En matière d'urbanisme, les élus de Plaine Commune décident des destinations dans l'élaboration du PLUi. Dans le domaine de l'habitat, très important sur le plan énergétique, Plaine Commune identifie les secteurs destinés au logement lors de l'élaboration du PLUi, ainsi que ceux qui doivent être rénovés, démolis ou reconstruits. De plus, Plaine Commune contribue au développement du logement social à travers l'accompagnement des bailleurs dont Plaine Commune Habitat.

L'accompagnement des propriétaires et des copropriétés dans la rénovation de leurs biens est un champ que l'intercommunalité souhaite développer. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) de Plaine Commune, bras armé de l'intercommunalité, met en œuvre les politiques d'accompagnement en ce domaine.

En matière de déchets, Plaine Commune organise la collecte des déchets et des dépôts sauvages et remet en état la rue. Sur le territoire il est aussi présent un réseau de chaleur urbaine qui est en partie alimenté par l'incinération des déchets, en partie par la géothermie. De plus, la filière du recyclage et du réemploi (économie circulaire) rentre dans les compétences de Plaine Commune, par exemple à travers le soutien aux associations qui aident à la réparation.

Les nuisibles représentent un désagrément important au quotidien pour beaucoup d'habitants. Plaine Commune gère le réseau d'assainissement (les égouts), alors que les bailleurs s'occupent des parties internes des logements sociaux. La coordination entre les acteurs est donc importante, notamment dans le cadre des opérations de dératisation.

Concernant la propreté et l'aménagement des espaces publics, Plaine Commune agit à travers plus de 1 200 agents sur le territoire. En plus de la voirie, Plaine Commune a la compétence sur les espaces verts et les espaces publics du territoire.

**Des participants** soulignent que, parmi les espaces verts, les espaces canins ne sont pas suffisants dans le territoire et que les propriétaires n'assurent pas la propreté car la distribution des sachets poubelles est trop espacée.

**Alexandre FREMIOT** confirme que certains quartiers ne sont pas dotés d'espaces canins, mais que tout nouvel espace vert et public doit prendre en compte cet usage.

Parmi les enjeux relatifs à l'espace public, l'éclairage fait partie des compétences de l'intercommunalité. Les élus de Plaine Commune ont déjà contribué au changement des ampoules pour du LED afin réduire la facture d'électricité, précédemment à hauteur de 4 millions d'euros par an. D'autres solutions existent pour aller plus loin, comme l'adaptation aux usages de la rue : une rue très commerçante et une rue résidentielle n'ont pas la même fréquentation au cours de la nuit, mais la sécurité doit aussi être garantie.

Comme indiqué précédemment, Plaine Commune gère aussi un réseau de chauffage urbain : il s'agit d'un réseau de vapeur chaude qui chauffe des bâtiments à travers des tuyaux, dont la chaleur arrive de l'incinérateur qui brûle les déchets et par la géothermie (eau chaude récupérée en profondeur dans le sol).

**Un participant** demande quel est le pourcentage de bâtiments qui se chauffent avec le réseau de chaleur urbaine sur le territoire. Ce sujet sera abordé la deuxième session.

Les éléments suivants ont été marqués dans les supports collectifs sans être évoqués dans les débats :

- Cuisine centrale des écoles
- Compost
- Sensibilisation écologique
- Commerces et marchés
- Solidarité et services sociaux
- Centres culturels, religieux et associatifs
- Jumelage
- Office de tourisme

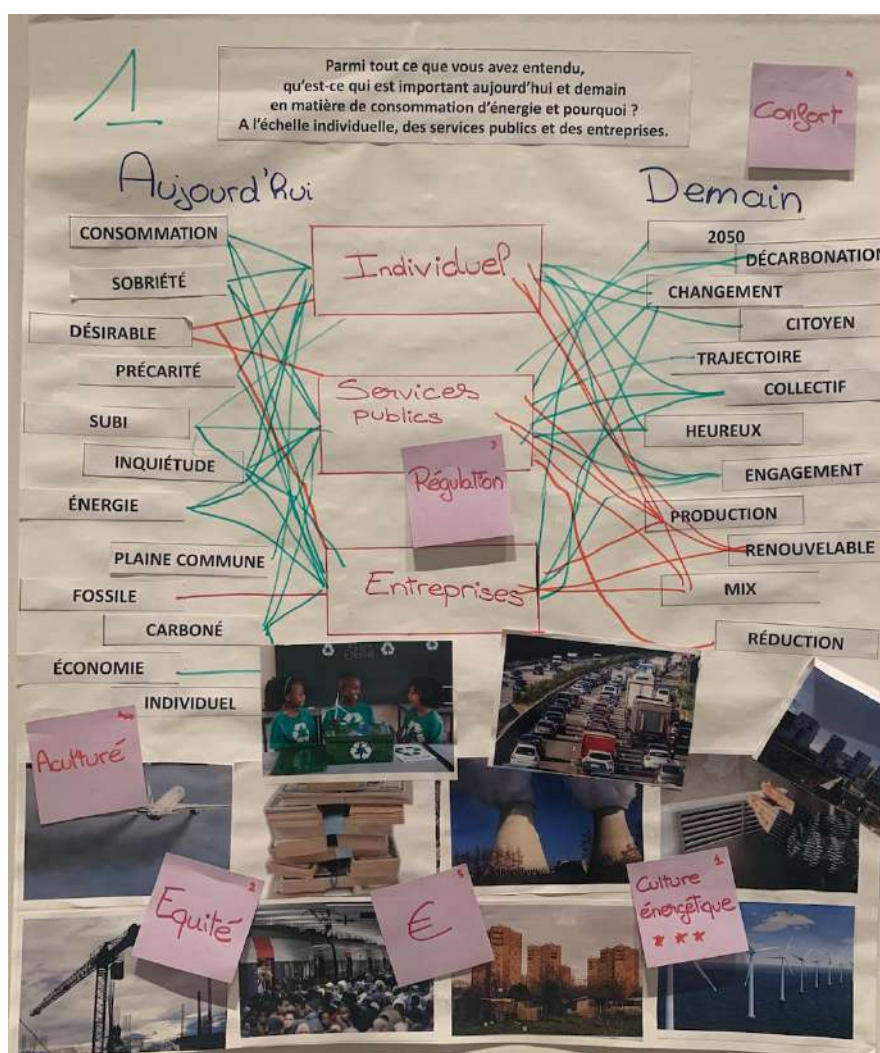
## 4 « L'énergie pour vous ! »

Les participants ont illustré le travail de représentation de « L'énergie selon vous » en utilisant des images, des mots clés et du matériel fourni pour répondre à la question suivante : « Parmi tout ce que vous avez entendu, qu'est-ce qui est important aujourd'hui et demain en matière de consommation d'énergie et pourquoi ? A l'échelle individuelle, des services publics et des entreprises ».

Chaque table a identifié des porte-paroles pour illustrer les résultats des travaux. **Deux enfants**, présentes durant la Session 1, ont partagé leur vision de l'énergie à travers un support similaire à celui des adultes.

Dans les pages suivantes, les résultats des tables sont représentés par la photo du ou des panneaux réalisés et par les mots de présentation des porte-paroles de chaque groupe.

## 4.1 Table 1



Après avoir pris connaissance des mots et des images, les participants de la Table 1 ont fait un tour de table sur la question "qu'est-ce qui est important pour nous aujourd'hui sur notre consommation d'énergie ?".

En matière de culture énergétique, ils ont beaucoup appris au cours de la Session 1 et ils trouvent qu'il y a une forte désinformation sur l'écologie et l'énergie. Ils souhaitent que le plus grand nombre puisse s'acculturer, mais pour cela il est important de rendre accessible la culture énergétique.

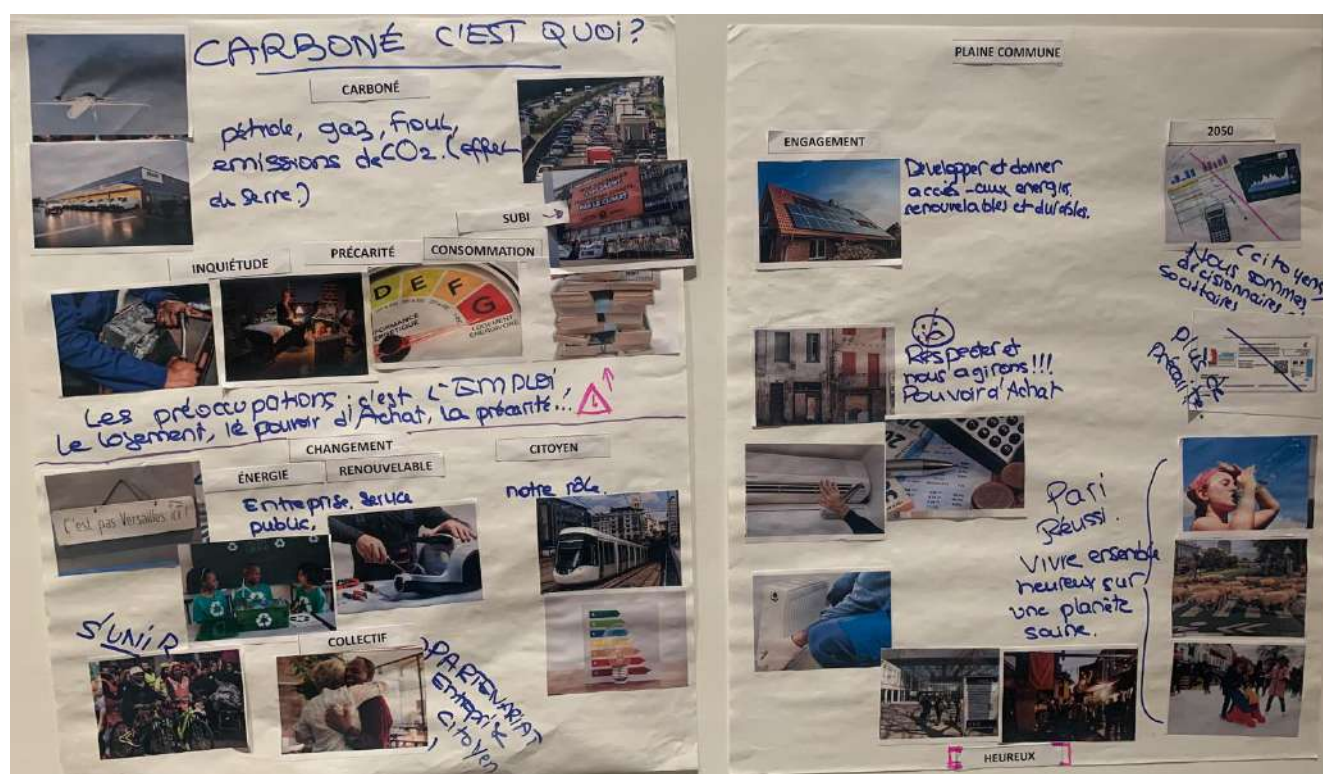
Les aspects suivants préoccupent le groupe :

- Les coûts que l'énergie implique : « on veut agir, mais pas vider nos poches »
- L'équité en matière d'énergie : « donner plus à ceux qui ont moins et moins à ce qui ont plus »
- Le confort énergétique à prendre en compte avec les changements de comportement.

Le groupe a identifié les connexions entre les mots clés qui caractérisent l'énergie aujourd'hui et demain à tous les niveaux, individuel, des services publics et des entreprises. La population peut avoir un impact important sur la consommation énergétique, mais « tous seuls on est petits, tous ensemble on est plus grands ».



## 4.2 Table 2



Le groupe a d'abord posé toutes les images et les mots sur la table et s'est demandé ce qui était le plus difficile à appréhender et les participants ont ainsi décidé de partir du mot *carboné* en l'associant à d'autres idées. Puis, le groupe a observé que la difficulté principale à la réduction de la consommation est la précarité, qui fait subir des choix de consommation. En effet, pour le groupe les problèmes principaux liés à l'énergie aujourd'hui sont plutôt l'emploi, le logement, le pouvoir d'achat et la précarité.

Et demain ? C'est le changement, grâce aux énergies renouvelables et à l'implication des citoyens dans la mutualisation. L'engagement de tous doit aussi favoriser le changement vers le *deadline* à 2050.

Plaine Commune a un rôle à jouer en donnant l'accès aux énergies renouvelables, en accompagnant la rénovation des logements et des immeubles, avec l'objectif qu'«en 2050 on soit décisionnaires, pour qu'on ait plus besoin du chèque énergie ».

### 4.3 Table 3



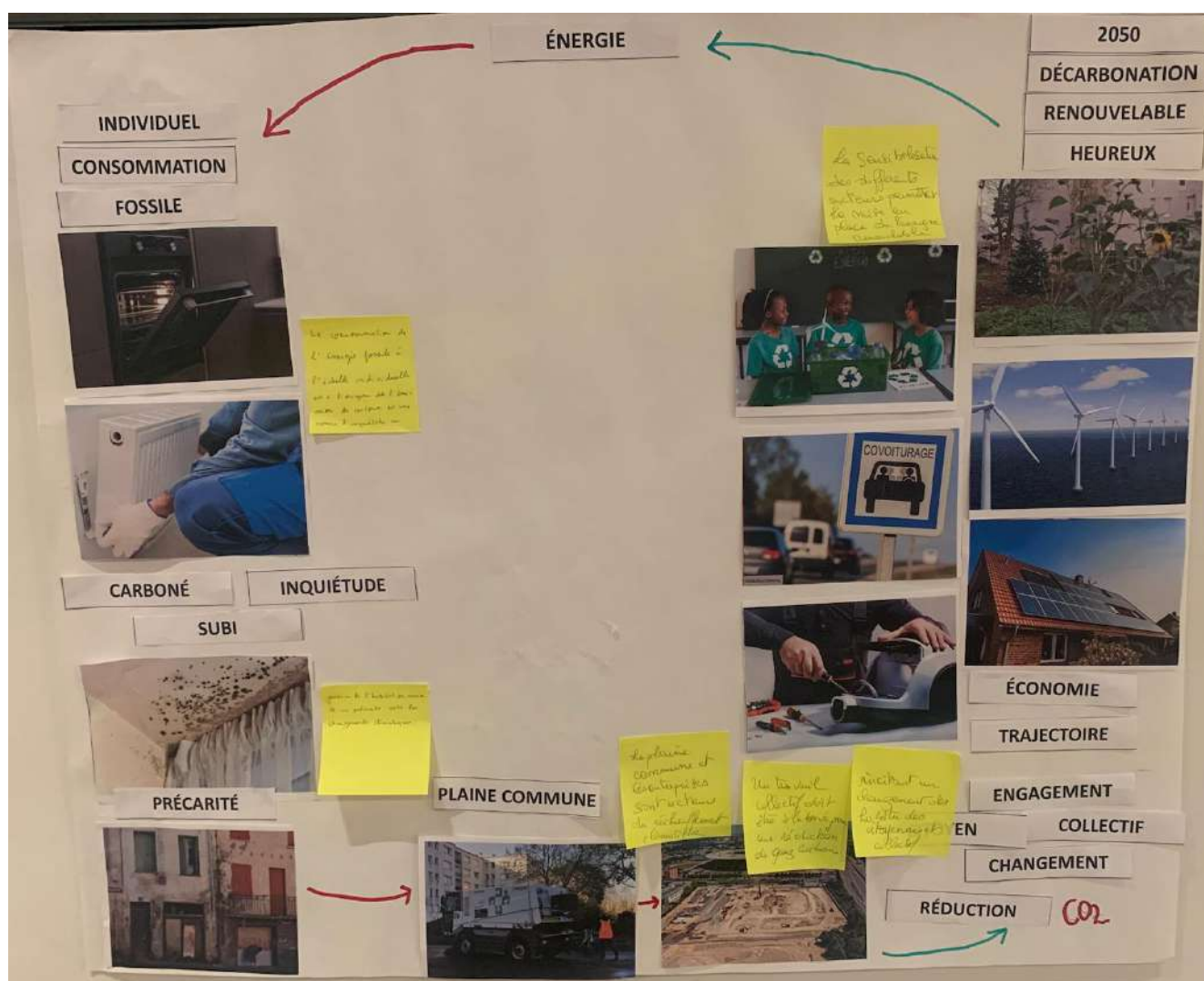
Les participants ont réalisé une frise temporelle pour chacune échelle : individuelle, des services publics et des entreprises.

A l'échelle individuelle, la consommation d'énergie est associée à la pollution, notamment pour le cas de l'avion. Avec le progrès, il est possible de se doter de meilleurs matériaux pour respecter les normes environnementales liées à la rénovation. Le transport individuel en 2050 devra enfin être propre.

Aux autres échelles en général, le groupe souhaite plus de végétation, plus d'économie d'énergie, plus de production d'énergie renouvelable, plus de véhicules à faible empreinte carbone, plus d'usines propres, ainsi que la réutilisation des déchets et l'utilisation massive des transports en commun.

Dès maintenant, les individus peuvent agir à travers des actions comme le covoiturage, qui sont réalisables sans attendre.

## 4.4 Table 4



Les participants de la table ont rédigé collectivement la présentation de leur travail :

*L'échange constructif autour de notre table était axé sur la perception, la compréhension et la sensibilisation de chacun d'entre nous en tant que citoyen de Plaine Commune sur le thème phare qui est l'énergie. En premier lieu, nous avons posé les problématiques causées par l'énergie fossile à différents niveaux : individuel, collectif et industriel. En second lieu, nous avons abordé les différentes pistes pour un avenir meilleur pour nous et la génération à venir, à commencer par le changement de nos habitudes de consommation d'énergie ainsi que par la mise en place de l'énergie renouvelable. Grâce aux subventions de l'état et à la prise de conscience de chacun, nous souhaitons un avenir heureux dans une atmosphère sereine et saine.*



## 4.5 Table 5

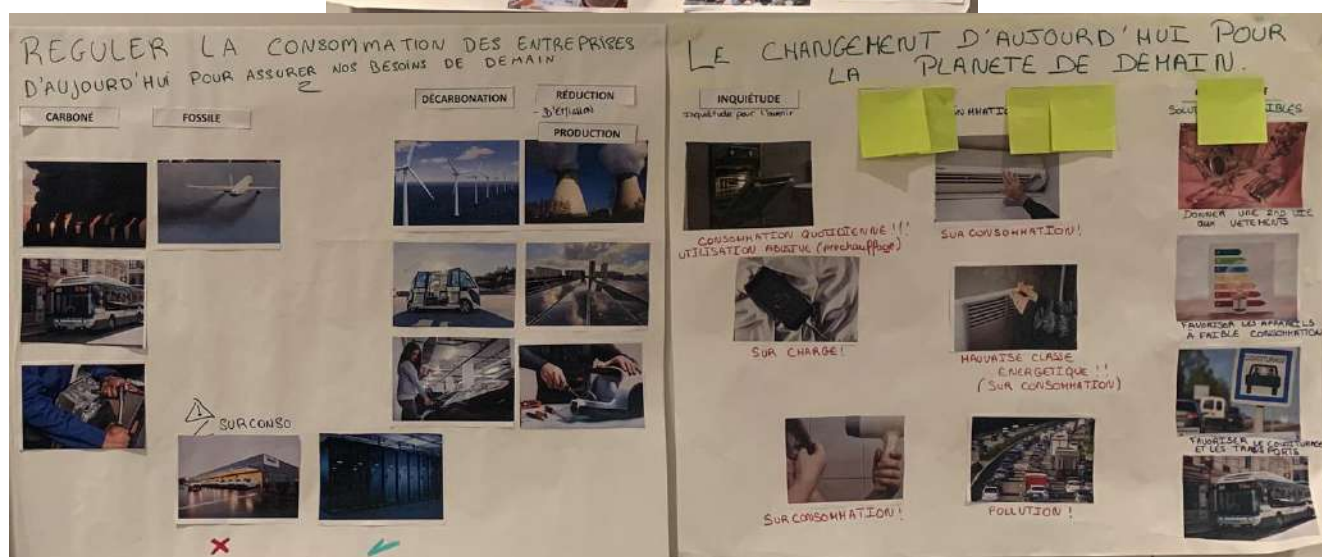


Le groupe a souhaité mettre l'énergie au centre. L'énergie peut représenter des mauvais usages ou comportements, qui conduisent à la pollution et au réchauffement.

L'objectif principal est la paix pour les générations futures et les actions individuelles et collectives doivent y contribuer dès maintenant à travers les gestes éco-responsables des individus, mais aussi les actions des collectivités comme Plaine Commune qui va y dédier des moyens importants. Les économies d'énergie, associées à la production d'énergie renouvelable, contribueront à la diminution de la pollution.



## 4.7 Table 7



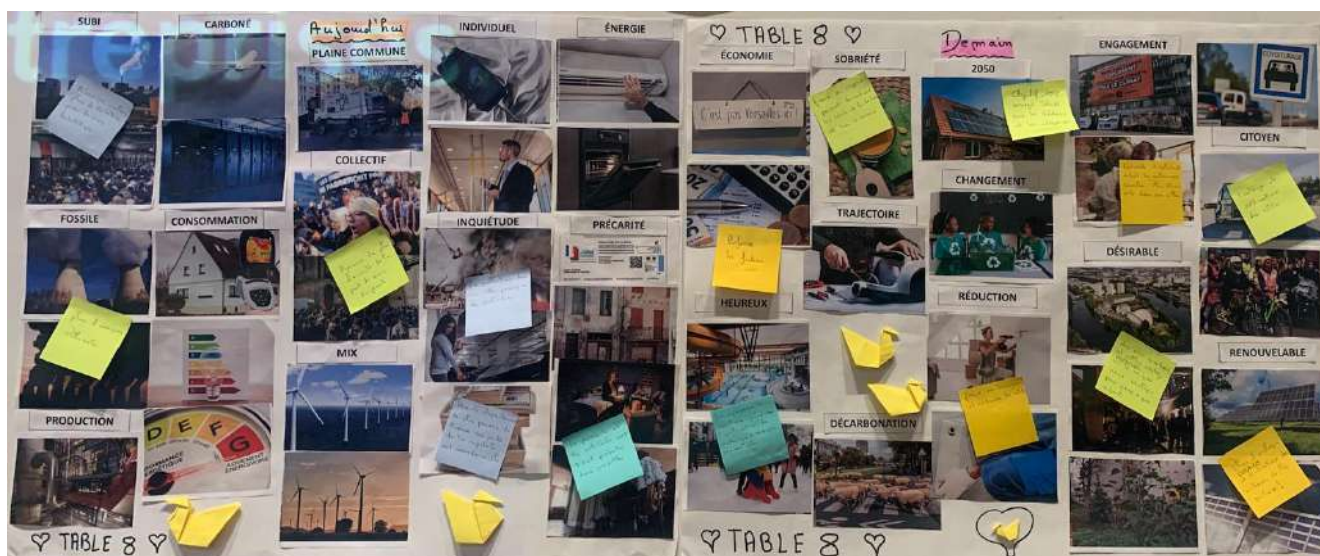
Un certain nombre d'inquiétudes pour l'avenir se manifestent : la surconsommation individuelle, la surcharge, la pollution, etc.

Le groupe propose des solutions individuelles pour un changement à horizon 2050, dont le recyclage des vêtements, le covoiturage, la réparation. En même temps, il est indispensable de réguler la consommation des entreprises.

*En synthèse, la précarité est associée au phénomène de passoire énergétique dans les logements et cette précarité touche l'individu. Demain, on voudrait vivre mieux en polluant moins, tout en pensant au confort de chacun.*



## 4.8 Table 8



Le constat de départ repose sur le fait que la population, notamment celle qui est précaire, subit aujourd’hui la pollution engendrée par les énergies fossiles et carbonées.

Un changement doit être opéré à horizon 2050 pour réduire la consommation énergétique, par exemple à travers la rénovation, le covoiturage et la production de ses propres repas.

*On aimerait avoir en 2050 100% d’énergie solaire et avoir des bâtiments végétalisés. On mise tout sur le solaire et le végétal.*

## 4.9 Table 9

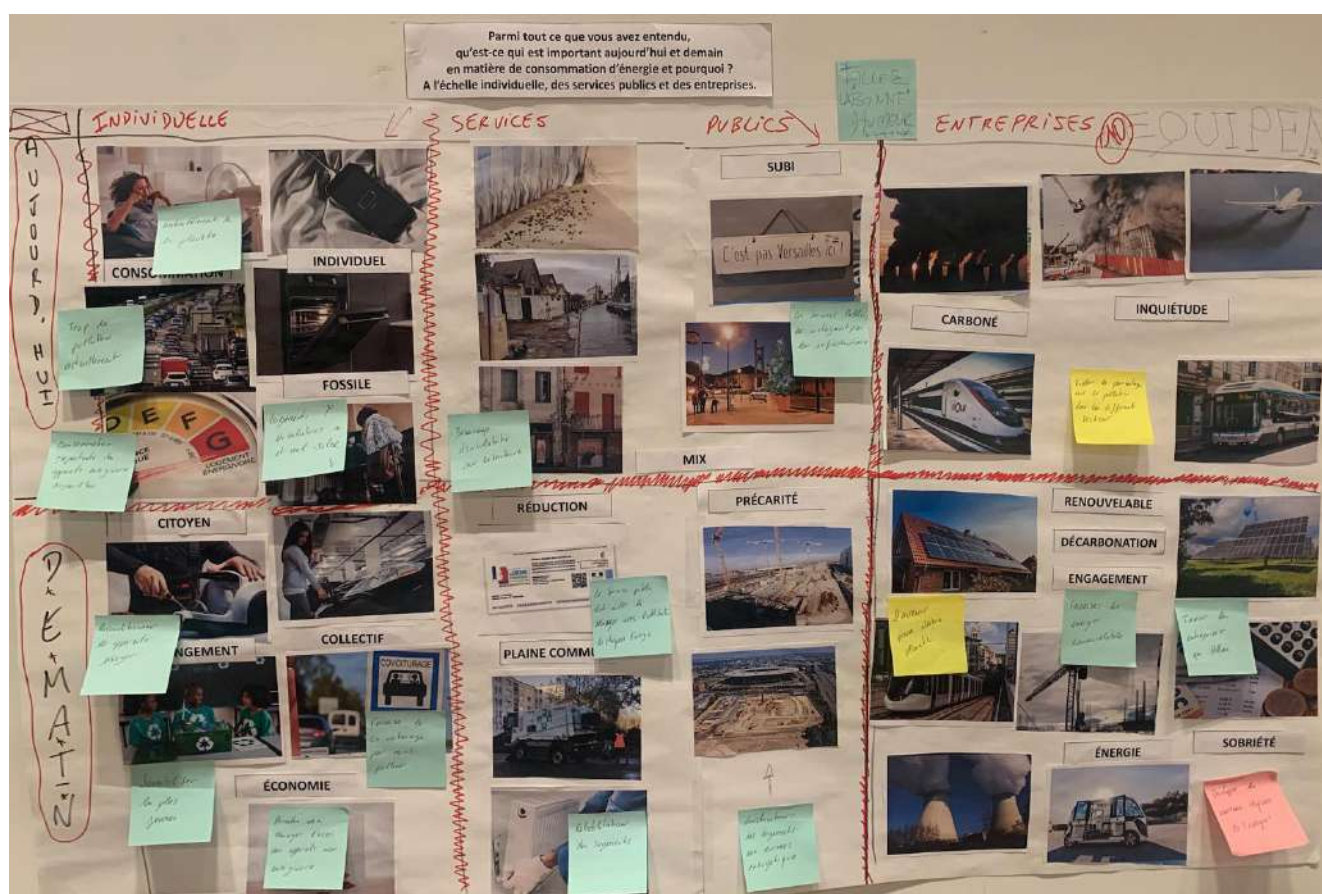


Le constat aujourd'hui est que « rien ne va plus », notamment en termes d'actions mises en place pour réduire les émissions et la pollution.

Demain, il est indispensable d'aller vers la décarbonation, en taxant le kérosène et les entreprises polluantes, en remettant les espaces végétaux au cœur de la vie urbaine, en investissant dans l'agriculture urbaine et l'économie circulaire, en développant un mix énergétique qui permet d'abandonner les énergies non renouvelables, en misant sur le transport en commun électrique, sur la rénovation urbaine et surtout dans la cohésion sociale. Cela passe aussi par la sensibilisation des enfants à la cause climatique.



## 4.10 Table 10



Le groupe introduit sa présentation avec la phrase « le changement, c'est maintenant ! ».

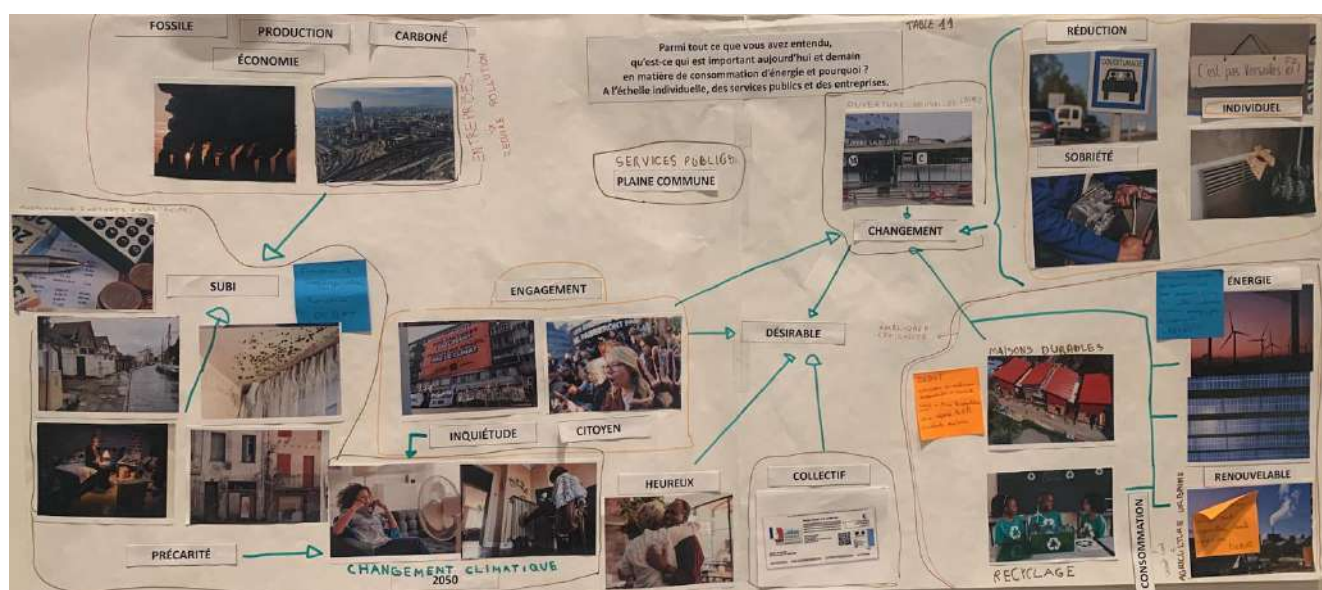
Aujourd'hui, des actions contre le réchauffement climatique sont possibles, à travers la plantation d'arbres ou l'utilisation d'appareils moins énergivores, en favorisant le recyclage.

Demain, les ménages et les services publics doivent travailler ensemble, pour garantir à tous des logements respectant les nouvelles normes énergétiques. Les solutions d'appui financier aux ménages, comme le chèque énergie, devront continuer à exister. De plus, il faudra aller vers une utilisation massive de l'énergie solaire, le développement de nouveaux moyens de transports.

*Tout le monde a sa part de responsabilité dans la lutte contre le réchauffement climatique.*

*Enfin, il est indispensable de se tendre la main l'un l'autre pour créer une communauté de confiance et d'espoir.*

## 4.11 Table 11



Le groupe a souhaité pointer la distinction entre ce qui est désirable (engagement collectif et individuel) et ce qui est subi (dégradation des logements, énergies fossiles).

Seulement à travers des politiques de sobriété et d'engagement permettront de trouver des solutions.

Pour l'instant, il y a une partie des politiques, invisible comme un iceberg immergé, qui contribuent à la spéculation sur l'énergie : le chèque énergie en est un exemple, qui représente des miettes pour les ménages, « pour faire passer le fait que entreprises se goinfrent ».

Des débats ont eu lieu à la table, en particulier sur les éoliennes en milieu rural et sur les matériaux de constructions.

A la fin des présentations, des participantes soulignent la convergence des représentations et l'importance d'un engagement individuel et collectif pour opérer le changement :

*Nous avons tous les mêmes problématiques, exprimés avec nos mots et avec quelques différences.*

*Nous sommes tous d'accord qu'il faut agir aujourd'hui.*

*Souvent on dit que les collectivités ne font pas assez, mais elles font pas mal de choses. Les citoyens doivent aussi s'engager en passant par l'éducation des plus jeunes.*

## 5 Contributions collectives sur les attentes en sujets et intervenants en vue de la Session 2

Les participants ont répondu collectivement par petits groupes de 7 personnes aux questions suivantes : « Quels sujets souhaiteriez-vous aborder ? Avec quels acteurs ? ». Les réponses sont synthétisées dans les tableaux suivants.

SUJETS LIES A L'ENERGIE	ACTEURS
La <b>contradiction entre la croissance</b> sur laquelle reposent les politiques publiques <b>et les objectifs de réduction de la consommation d'énergie</b>	Élus
Le rôle de <b>l'usager</b> dans la consommation d'énergie, culpabilisation en cas de manque de moyens	Élus
<b>Rôle des entreprises</b> dans la consommation d'énergie Exemples de <b>solutions existantes</b> pour limiter la consommation d'énergie	Représentants d'entreprise
Les <b>technologies</b> actuelles et en cours de développement permettant d'économiser de l'énergie, dont l'intelligence artificielle	Ingénieur
<b>Économie circulaire</b> , gestion et réutilisation des déchets : que peut-on réellement faire ? à quel coût ?	Responsable de Sytcom, syndicat mixte français d'Île-de-France spécialisé dans le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés
<b>Communication</b> : comment passer réellement <b>de l'individuel au collectif</b> ? Le rôle des médias pour la prise de conscience Sensibilisation et éducation des plus jeunes	Un spécialiste en communication Personnalité publique, ex. Nicolas HULOT Représentant de l'Éducation Nationale
Les enjeux de <b>consommation des bâtiments résidentiel</b> , pour leur niveau de consommation et d'émission de CO2. En particulier, les enjeux de <b>rénovation des logements</b> (isolation, panneaux solaires...) Les solutions pour faire des <b>économies de chauffage et traitement de l'humidité</b>	Adjoint au logement Direction compétente à Plaine Commune ou à la Ville Bailleurs
Équilibre entre <b>offre de logements</b> et demande en lien avec la hausse de la population. Le rapport entre <b>l'utilisation des logements et locaux vides et des nouvelles constructions</b>	Élus
<b>Limitation de l'utilisation de la voiture</b> , dont l'installation des zones bleues (stationnement pour une durée déterminée) dans les communes de Plaine	Service de voirie



Commune	
<b>Transports en commun</b> : les objectifs à horizon 2050, la gratuité ou la baisse des prix, taxes sur les moyens de déplacement individuel sans pour autant proposer des modes alternatifs	Responsable des transports à IDFM RATP, SNCF
<b>Système de facturation</b> de l'électricité	Représentant d'EDF
Avantages et freins au <b>développement de l'énergie solaire</b> dans les villes	Opérateur d'énergie
Les aménagements que la collectivité peut mettre en place pour réduire la consommation d'énergie : <b>éclairage (éclairage public intelligent), traitement de déchets</b>	Services compétents à Plaine Commune (voirie et propreté), notamment agents de terrain
<b>Informatisation et numérisation des services</b> : est-ce énergivore ?	Élus
<b>Incitations et aides financières ou réglementations punitives pour les entreprises</b> , avec dérogations	Expert financier
<b>Le financement de l'énergie renouvelable</b> et les moyens de communication pour sensibiliser les usagers et les entreprises à l'énergie renouvelable	
<b>Les énergies qui pourraient disparaître</b> à l'avenir, d'ici 2050	Député ou sénateur
Les <b>éoliennes en milieu rural</b> : des externalités négatives en termes de paysage et de perte de biodiversité	
<b>Le recyclage des batteries électriques</b>	
Les <b>actions mises en place</b> sur le territoire de Plaine Commune contre le réchauffement climatique	Élus de chaque ville de Plaines Commune
<b>Préservation des espaces verts</b> et de la biodiversité	
Information sur le <b>tri sélectif</b> : pédagogie, traçabilité, recyclage, proximité (avec bacs proches des habitations), déchets spéciaux (ampoules, batteries)	Service compétent et élu de Plaine Commune Association qui s'occupe de développement durable

SUJETS LIES AU CLIMAT	ACTEURS
Les <b>freins de l'écologie</b> et le rôle des lobbies	
La <b>taxe carbone</b> et le « pass carbone » La taxation des grandes entreprises polluantes	Économiste Élus du gouvernement, du territoire de Plaine Commune, du parlement européen (ex. Florian

	PHILIPPOT, Mathilde PANOT, Alexis CORBIERE)
Les <b>répercussions déjà visibles</b> du réchauffement climatique et le discours politique associé	Documentaire vidéo Élu écologiste, comme Sandrine ROUSSEAU
<b>Nettoyage des océans</b>	Association de protection maritime
Des solutions pour <b>renforcer la couche d'ozone</b>	
<b>Impacts de la pollution</b> sur la santé humaine et sur le vivant en général	Personnel médical
Gestion de <b>l'eau potable</b> dans les foyers : est-ce nécessaire dans les toilettes ? Récupération des <b>eaux de pluie</b> pour la végétalisation	Bernard DE GOUELLO du CEREMA
<b>Suremballage</b> et rôle des lobbies des producteurs et des industriels	Élu de Plaine Commune

AUTRES SUJETS	ACTEURS
La <b>précarité du territoire de Plaine Commune</b>	Association, services sociaux
La nomination d'un représentant des citoyens par ville ou région, pour plus de transparence et prise en compte de la parole des citoyens	Ségolène ROYAL Cécilia ATTIAS
<b>Sécurité</b> : caméras de surveillance dans les rue et antennes de police dans les quartiers sensibles	Responsable sécurité et protection de la ville Police municipale
Gestion des <b>parties communes des logements sociaux</b> : propreté, nuisibles, dégradation, délais de traitement des dossiers avant intervention trop longs	Bailleurs
<b>Habitat participatif</b>	
Accès aux transports pour les personnes handicapées	

## 6 Échelle d'humeur

A la fin du week-end, les participants sont invités à faire un retour sur comment ils se sont sentis, ce qui leur a plu et ce qui leur a semblé difficile.



Les éléments suivants représentent une synthèse des contributions.

Les participants indiquent une bonne appréciation du week-end. Ils indiquent de la satisfaction en particulier concernant :

- La qualité des intervenants et les informations partagées
- Les échanges et les temps de questions et réponses au fur et à mesure des présentations
- La possibilité de faire des nouvelles connaissances et de travailler avec des personnes très différentes entre elles
- Le cadre et l'organisation agréable, avec transparence sur les objectifs.

Néanmoins, ils indiquent les points suivants d'insatisfaction :

- Des informations générales qui donnent un sentiment d'impuissance face à l'ampleur de la tâche
- Certaines interventions du public qui sont considérées pas très pertinentes (blagues et envolées philosophiques)
- La difficulté pour certains de prendre la parole en public
- Une gestion du temps parfois pressante
- La température de la salle, considérée trop basse
- Le choix et la quantité limités au niveau des repas.